

COMMENT SOUSCRIRE AU FIP MEZZANO II ?

Le bulletin de souscription est au nom d'un seul titulaire, et ce même si (i) la souscription concerne l'ensemble du foyer fiscal ou, (ii) si le règlement se fait à partir d'un compte joint.

1

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Vérifiez que vous avez bien renseigné toutes les rubriques du bulletin de souscription et notamment :

PAGE 1 :

■ **En-tête** : cochez la case IR ou ISF selon la réduction fiscale que vous souhaitez. Dans le cas où vous désirez défiscaliser votre IR et votre ISF, il est impératif que vous complétiez deux bulletins de souscription distincts.

■ **Au 3- (Engagement des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion)** : reportez en euros dans le tableau les montants calculés selon les formules décrites à gauche des cases à compléter.

Exemple: je souscris 10.500 euros (dont 500 euros de droits d'entrée), soit 20 parts du FIP MEZZANO II.

Je reporte ce montant au (1) du tableau, soit MT= 10.500€.

Conformément à la formule de calcul du tableau je porte au (4) 1.172€ (soit 2,03% x 5,5 x 10.500)

Puis, j'écris au (6) du tableau 2.610€ (soit 4,52% x 5,5 x 10.500).

■ **Au 5- (Règlement et inscription des parts)** : choisissez correctement votre mode de règlement.

Vous ne pouvez cocher la case A / que si vous souscrivez par l'intermédiaire de votre établissement de crédit.

Dans ce cas, vous pouvez choisir entre un règlement par chèque **à l'ordre de l'établissement de crédit** ou, si ce dernier le permet, par prélèvement de votre compte espèces (auquel cas, reportez votre numéro de compte-titres en dessous).

Dans le cas contraire si vous avez coché la case B / le règlement ne pourra se faire que par **chèque à l'ordre de : CACEIS CORPORATE TRUST.**

PAGE 2 :

■ **Au 7- (Engagement des porteurs de parts)** : reportez le choix effectué en en-tête en rappelant que votre souscription sera intégralement et exclusivement destinée à A / la réduction d'ISF ou B / la réduction d'IR.

■ **Bas de page** : datez et signez cette page sans omettre de recopier la mention « Lu et approuvé ».

2

ET SI J'AI ETE DEMARCHÉ(E)* ?

**Voir définition sur le Récépissé de démarchage bancaire et financier*

Dans l'hypothèse où vous auriez été démarché(e), merci de respecter le délai de réflexion de 3 jours minimum après avoir rempli et daté le **RECEPISSE DE DEMARCHAGE BANCAIRE ET FINANCIER** et ce avant de dater et signer le **BULLETIN DE SOUSCRIPTION** ainsi que d'établir votre chèque le cas échéant.

3

ET SI JE SOUSCRIS SANS AVOIR RECOURS A UN CONSEILLER OU QUE CE DERNIER N'EST PAS CIF (Conseiller en Investissement Financier**)?

***défini par l'article L. 541-1 du Code monétaire et financier*

Vous devez impérativement renseigner, dater et signer le **QUESTIONNAIRE RELATIF A LA CONNAISSANCE DU CLIENT.**

4

ET SI JE NE SOUHAITE PAS SOUSCRIRE PAR L'INTERMEDIAIRE DE MON ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT ?

Un compte titres vous sera alors ouvert auprès du Dépositaire du Fonds (CACEIS BANK). Joignez **UNIQUEMENT** dans ce cas une copie d'un des justificatifs de domicile de **moins de 3 mois** suivant : une facture de gaz/d'électricité/d'eau ou de téléphonie **fixe**, une quittance de loyer/ d'assurance ou un certificat d'imposition.

Pour une souscription complète, adressez avant le 30/05/2012 l'ensemble du dossier à l'attention :

- de votre Conseiller ; OU
- de MIDI CAPITAL, 11-13 rue du Languedoc, BP 90112, 31001 Toulouse Cedex 6, par lettre recommandée avec accusé de réception (dans le cas où vous n'auriez pas fait appel aux services d'un Conseiller).

Ce dossier comporte :

- le feuillet blanc et le feuillet rose du **BULLETIN DE SOUSCRIPTION**. Dans le cas où vous avez souscrit par l'intermédiaire d'un Conseiller, ce dernier conserve le feuillet jaune et vous conservez uniquement le feuillet vert.
Dans le cas contraire, vous conservez les feuillets jaune et vert (1) ;
- le chèque, correctement rempli daté et signé, sauf si vous réglez par prélèvement (1) ;
- la copie de votre pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) en cours de validité ;
- le **RECEPISSE DE DEMARCHAGE BANCAIRE** (2) ;
- le **QUESTIONNAIRE RELATIF A LA CONNAISSANCE DU CLIENT**, le cas échéant (3) ;
- la copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois le cas échéant (4) ;

Nous vous remercions par avance de vous assurer que votre envoi comporte le dossier de souscription complet. Dans le cas contraire, celui-ci ne pourra être validé.